AVANT-PROPOS

Il y a quelques années, à la demande des "Amis de Saint-Sernin", j'avais rassemblé quelques notes éparses dans mes papiers pour faire connaître aux nouvelles générations ce qu'était la vie à Saint-Sernin au début de ce siècle. Et je terminais ce papier par cette phrase :

"Et quand à notre tour nous irons rejoindre nos morts, qui se souviendra ?"

Ne pouvant plus me déplacer facilement pour venir me joindre aux "Amis de Saint-Sernin", je ne connaissais pas à ce moment le travail que ceux-ci avaient entrepris avec le concours de personnes compétentes, dévouées et actives.

J'avais bien appris la création d'un petit musée, mais je ne me doutais pas de l'importance de ces réalisations comme celle de la Salle gallo-romaine avec ses sculptures et ses poteries, celle de l'époque romane jusqu'au XVIIIème siècle avec ses souvenirs de la forge de Mesvrin et du fourneau de Bouvier, embryon de la grande cité voisine, celle d'une salle de l'époque 1900-1914, avec son exposition de photos et de documents et d'une salle de présentation des anciens outils de culture, tels que faux, fléaux, etc... Seule la salle d'expositions m'était bien connue, animée par mon ami R. Rochette, dont les oeuvres attirent chaque année de très nombreux visiteurs.

Et maintenant que je connais tout ce que "Les Amis de Saint-Sernin" ont fait et feront encore pour préserver le patrimoine de leur pays, je dois changer la conclusion de mon manuscrit et dire :

"Et quand, à notre tour, nous irons rejoindre nos morts, "Les Amis de Saint-Sernin" se souviendront."

Henri CHAZELLE

Membre d'honneur de la Société

HISTORIQUE DE LA

SOCIETE DES AMIS DE SAINT-SERNIN-DU-BOIS

Comment est née la Société des Amis de Saint-Sernin-du-Bois, cette jeune société qui n'a guère que six ans ? Je vais vous le conter...

Un jour de septembre 1975, Joseph Simonin me trouva en train de peindre la bourgade. J'ai planté mon chevalet derrière le Saint Saturnin. Devant moi se dresse un superbe conifère disparu aujourd'hui, au second plan c'est l'ensemble historique : le Prieuré, l'Eglise, le Donjon. Comme nous bavardons un instant, le Maire me demande : "Pourquoi ne feriez-vous pas une exposition à Saint-Sernin ?" "Une exposition, mais où ?" "Au foyer communal, l'ancien presbytère" me répond-il en désignant la bâtisse de l'autre côté de la haie.

C'est ainsi qu'en 1976, je fais à Saint-Sernin la première exposition de peinture, le mois de la fête patronale. "L'an prochain" me précise le Maire, "le Prieuré, nouvelle propriété de la commune, pourra accueillir votre deuxième exposition."

Elle a bien lieu en 1977 et permet d'apprécier l'ampleur des locaux et la beauté de leur architecture.

L'exposition de 1978 s'enrichit d'une présentation du Photo-Club du Creusot dont les images se logent au premier étage, et nous avons la joie d'accueillir Mr Chazelle l'écrivain bien connu. Mr Chazelle habita le Prieuré durant son enfance jusqu'à ce qu'il fut cédé en 1909 à Schneider et Cie. L'illustre homme de lettres profita de sa visite à Saint-Sernin pour dédicacer à de nombreux lecteurs enthousiastes ses ouvrages sur la région.

L'habitude est prise, l'exposition de Saint-Sernin va devenir annuelle. Mais la peinture n'est plus seule, on a besoin d'un témoignage actuel certes, mais il faut aussi raconter l'histoire de Saint-Sernin et faire revivre son passé, la mémoire collective se réveille, des souvenirs se racontent, tous ont le sentiment qu'il faut s'associer : la Société des Amis de Saint-Sernin est créée en novembre 1978.

Trouver des documents pour reconstituer l'histoire est une oeuvre de longue haleine : on commence par un passé assez récent : l'époque 1900. Les uns confient à la Société les premières photos du bourg de la fin du XIXème siècle au début du XXème siècle, d'autres ont retrouvé des scènes de la vie de famille et des coutumes de l'époque : fêtes, mariages, conscrits, groupes scolaires... souvenirs touchants qui, à partir de 1979, vont surprendre et enchanter les visiteurs.

Mais il y a plus à faire. Au cours de mes multiples promenades à la recherche de tableaux à peindre, j'ai remarqué et mis de côté de nombreux fragments d'une tuile épaisse avec rebords, la tuile romaine.

L'intérêt pour le passé archeologique est né, chacun regarde son jardin, ses vieux murs. Les vestiges historiques sont répertoriés. Une carte de la commune est dressée et les principales trouvailles situées. Un spécialiste nous apporte son aide. Si l'on est surpris de voir ces vestiges si nombreux, c'est que cette région a une longue histoire, elle a été habitée dès la période gauloise.

1980 est pour la France l'année du patrimoine, l'exposition des "Amis de Saint-Sernin" centre son activité sur ce thème. Un petit musée est ouvert et des salles sont consacrées à la période gallo-romaine, au patrimoine médiéval, a l'époque 1900. Arrêtons-nous à cette dernière époque : les images en sont nombreuses, photos, gravures, et l'on recueille, à la suite de dons, tout un ensemble d'outillage et d'objets du plus vif intérêt. Des chercheurs s'intéressent à l'histoire locale récente, à la toponymie, pour les touristes des promenades fléchées sont établies dans la magnifique forêt qui entoure la bourgade.

Au fil des années, les expositions temporaires du mois de mai se sont enrichies par les oeuvres d'artisans locaux, les réalisations des jeunes ou des "Loisirs du mercredi", tout le village est présent.

Ces recherches multiples auraient pu s'enrichir d'année en année, mais naître et mourir chaque mois de mai, heureusement un petit musée est créé et devient permanent : il va regrouper et raconter toute l'histoire de Saint-Sernin. Dans les quatre salles mises à la disposition de la Société des Amis de Saint-Sernin par la municipalité, notre petit musée - une annexe du musée Rolin d'Autun - contient un ensemble qui nous laisse imaginer que l'histoire de Saint-Sernin est un petit calque de l'histoire de France : les Celtes ont laissé leurs traces aux fontaines saintes, des Romains, il nous reste entre autres vestiges les fondations de villas découvertes en 1982 au cours de fouilles archéologiques, le Moyen-Age est bien présent avec le Prieuré, le Donjon et quelques restes sculptés de l'Eglise romane primitive : n'oublions pas les classiques avec Bussy-Rabutin (cousin de Mme de Sévigné) et grand ami du prieur Tixier d'Hautefeuille et surtout Salignac-Fénelon, homme aux conceptions généreuses qui construisit les premières forges du Mesvrin.

Une bibliographie sur Saint-Sernin est à la disposition des visiteurs avec des ouvrages de fond, des textes de conférences, articles de presse...

Faire revivre le passé, que ce soit le plus lointain ou celui de nos parents, c'est le noble but de ce petit musée, oeuvre de la "Société des Amis de Saint-Sernin-du-Bois". Le passé redevient présent et par delà les années et les oublis, se recrée un lien, une continuité d'émotions qui fait que rien ne disparaît tout à fait, qu'on n'oublie pas, et que les générations se serrent les mains à travers les siècles.

R. ROCHETTE

LA RICHE TERRE DE PRODUN

L'observateur qui étudie aujourd'hui la configuration géographique et les limites des deux communes voisines, ANTULLY et SAINT-SERNIN-DU-BOIS, ne manque pas d'être frappé par cette excentricité très prononcée à la ferme de "LA PISSOIRE", qui, bien que distante de seulement 1 km 500 du bourg de SAINT-SERNIN, fait néanmoins partie de la commune d'ANTULLY (dont le bourg est distant de plus de sept kilomètres).

A première vue, un tel découpage semble, pour le moins assez curieux, mais une étude plus approfondie permet de constater qu'il ne s'agit pas là d'un simple effet du hasard. Il n'y a pas d'effets sans causes....

Remontons un peu dans le passé et ne perdons pas de vue qu'entre les deux anciennes seigneureries d'ANTULLY et de SAINT-SERNIN, se situait jadis ce que je baptiserai "La riche terre de PRODUN". Elle fut cédée en 1174 aux moines de l'Abbaye de Maizières (1) par le Duc de Bourgogne.

A la révolution, ce territoire fut rattaché dans son entier à la commune d'ANTULLY.

Il est permis de penser que cette terre précise, demandée au Duc de Bourgogne par les religieux, pour y construire ce que l'on appelait alors "Une Grange", ne le fut pas à l'improviste. Au contraire, ce finage dut être soigneusement étudié et choisi en fonction de sa valeur.

Cette terre de PRODUN fut en effet exploitée depuis des temps très reculés, notamment lors de la période romaine. Bien située au bord de la grande voie ou chemin ferré (Cheminium Petricium), la richesse de son sol n'échappa pas aux envahisseurs, et elle renferme en son seing de nombreux sites et ruines de cette époque. Ces sites (Champ du Temple, Champ des médailles, Aquarium, Villas Romaines, etc...), ainsi que celui dit "De La ROMINE" qui s'étend sur près d'un demi-hectare, ont livré dans le passé de nombreux objets, stèles et autres, qui ont enrichi les collections du Musée d'AUTUN.

Les limites du territoire qui fut cédé aux moines sont nettement précisées dans la charte de 1174, et s'étendaient "... des terres cultivées d'ANTULLY, bordées par le petit ruisseau dit de "CHAVENET" qui coule près du village de LA RUEE au nord, à la forêt royale de Planoise et LA NOUE à l'ouest, au chemin romain de la CROIX BRENOT à SAINT-SERNIN au sud ...". Des bornes de pierre subsistent encore de nos jours dans différents endroits sur ces limites : elles portent d'un côté la fleur de Lys et sur l'autre face les armes de SALIGNAC-FENELON, ancien prieur de SAINT-SERNIN-DU-BOIS.

Tout ce qui se trouvait à l'intérieur de ce périmètre devint donc propriété de l'abbé de MAIZIERES, et les religieux, à la suite de défrichements, s'établirent au lieu-dit "LA CHAPELLE".

Ce territoire était alors recouvert par la forêt, et nous pouvons constater que de nos jours encore, aucun village ou hameau ne s'y est jamais développé. Seules des fermes isolées, telles que LA CHAPELLE, LA VERRERIE, LA METAIRIE, LA CROIX BRENOT et LA PISSOIRE dont les terres furent obtenues dans le passé par suite de défrichements sur la forêt (défrichements effectués surtout autour de la forêt).

Si LA CHAPELLE doit son nom au fait que les religieux y construisirent une chapelle qui fut placée sous le vocable de Saint Antoine, LA PISSUIRE par contre tire son nom d'un filet d'eau qui y coule sur un rocher. Tout près se trouvent les anciennes carrières.

LA CROIX BRENOT doit son nom à Jean BRENOT, habitant en 1644 dans la forêt de VISIGNEUX (commune de MARMAGNE), qui fit élever à cet endroit une croix de pierre au fût octogonal. Cette croix a disparu depuis fort longtemps, mais fut remplacée par celle que nous y voyons actuellement. En ce lieu fut exploitée autrefois une tuilerie.

J'ai dit "Riche Terre de PRODUN"..., oui, car elle fut productrice de bons revenus pour ses propriétaires. Tout d'abord, LA FORET, qui fournit en son temps le combustible nécessaire aux industries qui se développèrent autour d'elle : Fonderie des BAUMES à ANTULLY, puis CHAMPITEAU et MESVRIN (même encore jusqu'à la dernière guerre, PRODUN fournissait de "la charbonnette" pour les usines du Creusot). Du bois d'industrie aussi, dont des chênes de très bonne renommée, fut produit en quantité sur ces bois. Le sous-sol fournit du minerai de fer, extrait dans "Les Crots", notamment près de LA CROIX BRENOT (Grande Pâture). Ce minerai, au temps de SALIGNAC-FENELON, était descendu par des chars à boeufs au "Patouillet des MORLOTS" à SAINT-SERNIN, pour y être lavé avant son emploi au fourneau de BOUVIER.

Le sable pour la verrerie et la cristallerie était lui aussi extrait sur place, de même que la terre à tuiles.

Quant aux carrières, elles furent exploitées en grand nombre, et ceci depuis la période romaine jusqu'à la dernière guerre.

Il va de soi que toutes ces exploitations fournirent du travail aux habitants voisins d'ANTULLY et de SAINT-SERNIN, surtout en ces temps ou tout se faisait uniquement à la main. Beaucoup plus tard, des scieries mécaniques (à vapeur notamment) furent même installées en forêt de PRODUN, au gré des coupes.

La terre de PRODUN fut vendue à la révolution comme bien national. C'est vers cette date, et plus exactement en 1793, que la Verrerie cessa ses activités.

Cette VERRERIE fut mise en service au lieu qui porte encore ce nom, de nos jours situé sur la route d'ANTULLY à SAINT-SERNIN, au bord de la forêt. Elle fut fondée par Jacques SARODE de MUSSY, écuyer gentilhomme, qui fit venir pour l'aider dans son entreprise des maîtres verriers de l'Argonne et de la Champagne : Pierre de FASSION (qui se maria à Jeanne LEGER, fille d'un marchand de bois de PRODUN), François de CONDE, tous deux écuyers, Louis OURLIER, François et Antoine de VIRGILE, sieurs de SAINT-MARTIN, Nicolas STENGER, originaire de Trois Fontaines près de CHALON-SUR-MARNE, qui mourut tout jeune encore en 1773, "après avoir coulé pour l'église de SAINT-SERNIN le lustre de verre décoré d'émaux que les sans-culotte brisèrent un jour de fureur sous la révolution...".

En 1776, une épidémie de "mauvaises fièvres" s'abattit sur la contrée et emporta de nombreuses personnes, dont Charles de SAROVE qui avait succédé à son père à la tête de la Verrerie.

SALIGNAC-FENELON, prieur de SAINT-SERNIN, entretint de bonnes relations avec les maîtres de la verrerie de PRODUN. Le 29 septembre 1763 mourait à 80 ans Jacques de SARODE. Le 24 juillet 1768, son fils Charles de SARODE de MUSSY demande à SALIGNAC-FENELON d'être le parrain de sa fille née le 22 juillet 1768. Il accepte et le baptême d'Anne-Magdeleine-Augustine, fille légitime de Charles de SARODE de MUSSY, écuyer demeurant à la verrerie de PRODUN et de Dame Marie-Anne JUILLET, Dame de MUSSY, son épouse, fut célébré à SAINT-SERNIN.
(Faits relatés par l'abbé Sébille dans son ouvrage "SAINT-SERNIN et SON DERNIER PRIEUR", page 127)
Page 125, nous trouvons ce qui suit : "Le 12 février 1776 fut déposé dans sa dernière demeure le corps de Marie FICHOT, âgée de 43 ans, femme d'un sabotier travaillant dans les bois de SAINT-SERNIN. FENELON mentionna en marge du registre "morte en odeur d'une très grande piété, inhumée au pied de la croix du cimetière au côté droit d'icelle, en entrant par le bas du cimetière, c'est-à-dire entre la croix et le mur de la terrasse". Marie FICHOT dut être aussi une des victimes de l'épidémie de fièvres.

La verrerie de PRODUN employait beaucoup d'ouvriers d'ANTULLY et SAINT-SERNIN. Aux registres d'état civil d'ANTULLY, nous trouvons plusieurs exemples comme celui-ci : "Mariage célébré le 4 septembre 1777 de Jean ABBA, ouvrier à la verrerie de PRODUN, fils de Dominique ABBA décédé en 1776, lui aussi ouvrier à la verrerie et de Geneviève JACQUES avec Françoise FLEURY, fille mineure de Pierre FLEURY, ouvrier à la verrerie de PRODUN et de Lazarette LHOTE".

Je me souviens avoir entendu souvent dans ma jeunesse cette expression dans la bouche des anciens du pays : "avoir des joues comme un souffleur de bonbonnes", voulant dire qu'une personne avait de bonnes et grosses joues. Il ne fait aucun doute que cette expression transmise de générations en générations émanait de l'exemple d'anciens ouvriers souffleurs de verre, aux grosses joues (on disait même BAJOUES) acquises à force de souffler les grosses pièces.

Aujourd'hui, il ne reste que très peu de vestiges de cette verrerie, située à 4 kilomètres du bourg de SAINT-SERNIN, sur l'emplacement de laquelle a été construite la ferme actuelle. Tout fut rasé et détruit, y compris les nombreuses petites habitations collectives des ouvriers.

J'ai par contre récupéré sur place de très nombreux débris de verre, brisures, pâte en fusion refroidie, briques vitrifiées des anciens fourneaux, coulures des fours, etc...

J'ajouterai pour terminer que la terre de PRODUN fut d'autre part toujours reconnue comme une excellente terre de CHASSE. Je ne rapporterai pas ici la chasse mémorable à PRODUN, relatée dans ses mémoires par le Marquis de FOUDRAS, je l'ai déjà fait dans ma brochure "ANTULLY ET SON PASSE" : j'y renvoie les lecteurs intéressés... Les loups étaient aussi jadis très nombreux dans ces bois, et la traversée de la forêt, la nuit surtout, était redoutée. De nombreuses personnes furent attaquées ou suivies par ces animaux.

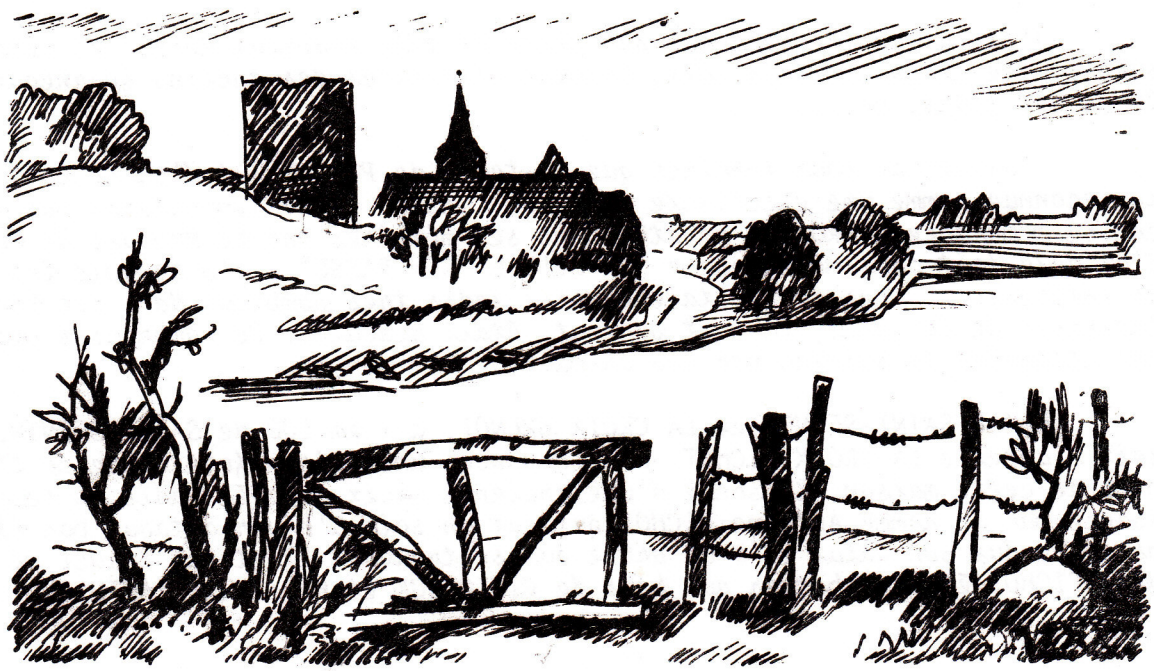
Entre SAINT-SERNIN et LA CROIX BRENOT, à 1 km 500 de SAINT-SERNIN, un endroit s'appelle LA CROIX FICHOT. Nous y voyons une maison forestière de l'O.N.F., et près de cette maison, le socle d'une ancienne croix, élevée jadis en reconnaissance par un nommé Antoine FICHOT qui fut un soir d'hiver attaqué par les loups et ne dut son salut qu'à un arbre qui se trouvait là et sur lequel il grimpa. Antoine FICHOT était sabotier aux bois de VISIGNEUX et habitait à ANTULLY.

Ce n'est que vers 1900 que le dernier loup de PRODUN fut tué au cours d'une battue par Jean CHAPELIER (dit MANCY), non loin de l'Allée Verte. Mon grand-père qui participait à cette battue m'a raconté maintes fois que ce loup blessé, mais non mortellement, put être capturé vivant : muselé, il fut promené en laisse malgré ses graves blessures dans les rues du village de LA RUEE. On ne manquait pas de cruauté à cette époque, envers cet animal terrifiant.
(Ces pratiques barbares n'étaient pas rares : on clouait aussi sur la porte des granges les buses ou autres rapaces capturés morts ou vifs. Certains u agonisaient durani plusieurs jours. D'autres fois, les captures étaient promenées et montrées aux gens du village qui, heureux de cette destruction, faisaient une offrande en récompense au chasseur : oeufs, volaille, boisson, argent, etc...)

Il reste encore beaucoup de choses à dire sur la "Riche Terre de PRODUN", mais la place ici nous manque. Néanmoins, je signale aux personnes intéressées d'en savoir plus, que dans ma brochure "ANTULLY ET SON PASSE", elles trouveront certains détails qui font ici défaut, et je les prie de m'en excuser.

NOEL-MARCEL PERE

(1) Cette Abbaye fut fondée en 1132 par Foulques de Réon, seigneur de Demigny à SAINT-LOUP-DE-LA-SALLE, près de BEAUNE.



NOMS DE LIEUX ET NOMS DE FAMILLE

C'est toute l'histoire de la terre de Saint-Sernin-du-Bois et des générations d'hommes qui s'y sont succédées que l'on devine derrière ses noms de lieux-dits : retrouvons les anciennes cultures - vignes et chènevrières - les anciens boisements et les défrichements historiques, la vie rurale au temps des prieurs, plus simplement les paysages d'autrefois, sans oublier les plus vieilles familles du terroir.

En effet, comme la plupart des communes de la région, à des degrés divers, Saint-Sernin-du-Bois s'est enrichi d'un certain nombre de toponymes déterminés par le nom d'une personne et plus généralement d'une famille. Certains sont fort connus car ils se recrutent parmi les principaux hameaux habités de la commune : d'autres le sont moins car ils concernent des parcelles de terres non bâties dont les cadastres nous révèlent l'identité.

Comme presque toujours, il est difficile de dater avec précision l'apparition de chacun de ces noms de lieux. Toutefois, nous pouvons essayer d'en esquisser une classification chronologique au fur et à mesure de leur apparition même ou celle des noms de famille qui s'y rattachent, dans les répertoires historiques que constituent la cherche de feux de 1475 (1), le terrier de 1535 (2), le terrier de 1754 (3), et le cadastre de 1835 (4).

Selon J.L. Beaucarnot (5), c'est principalement à partir du XVème siècle que l'on voit apparaître une profusion d'appellations nouvelles formées sur les noms des communautés familiales exploitant les terres de leurs ancêtres ou élargissant le domaine cultivé en créant ainsi de nouveaux foyers d'exploitations.

A cette catégorie, nous pouvons sans doute rattacher LES BONNARDOTS, LES CHEVREAUX, LES MITTAUX, LES SOURDEAUX, LES VANNIERS, LES CAILLOTS (commune de Saint-Firmin), LES GAUTHERONS, LES VERNIZEAUX, LES CHAUCHES (aujourd'hui les SOCHES) - ces trois derniers sur la commune du Creusot actuellement - tous ces hameaux pour lesquels les noms de famille sont attestés dès 1475. A cette liste, il faut ajouter LES LOUIS, LES MORLOTS, LES CAMUSEAUX (commune de Marmagne), pour lesquels on retrouve des représentants dans le terrier de 1535. D'autres toponymes ont pu apparaître plus tard, tels LES THOMAS-LOUIS, LES REVIRONS, LES THOYNIS, LES JANNINS (commune du Creusot), LES BARRETS (commune de Saint-Firmin), qui figurent tous au terrier de 1754.

En marge de ces toponymes fondés sur le nom des anciennes communautés familiales, il existe une foule de lieux-dits qui doivent leur appellation à des personnes dont le sort fut lié à celui de leurs terres. Ce type de nom de lieu a dû se former à toutes les époques comme il a pu disparaître avec autant de facilité pour céder la place à d'autres au fil des générations qui passaient.

Toutefois, ces noms peuvent eux aussi évoquer des familles dont l'ancrage sur le territoire de Saint-Sernin-du-Bois est ancien. C'est le cas pour L'OUCHE-PRETET, LA PATURE-CHARLEUX, LA VIGNE DES DUMEYS, LE CHAMP-JONDEAU, L'OUCHE-VALOT, LA TOPPE AUX CAMUS, LE CHAMP-TALLOT, LE PRE-VARY, LE PRE-CHAUCHE, LE BUISSON-JACQUELIN, LE CHAMP-GATEAU, L'OUCHE-GALOISY, LE CHAMP-MARTIN qui se réfèrent à des familles présentes en 1475.

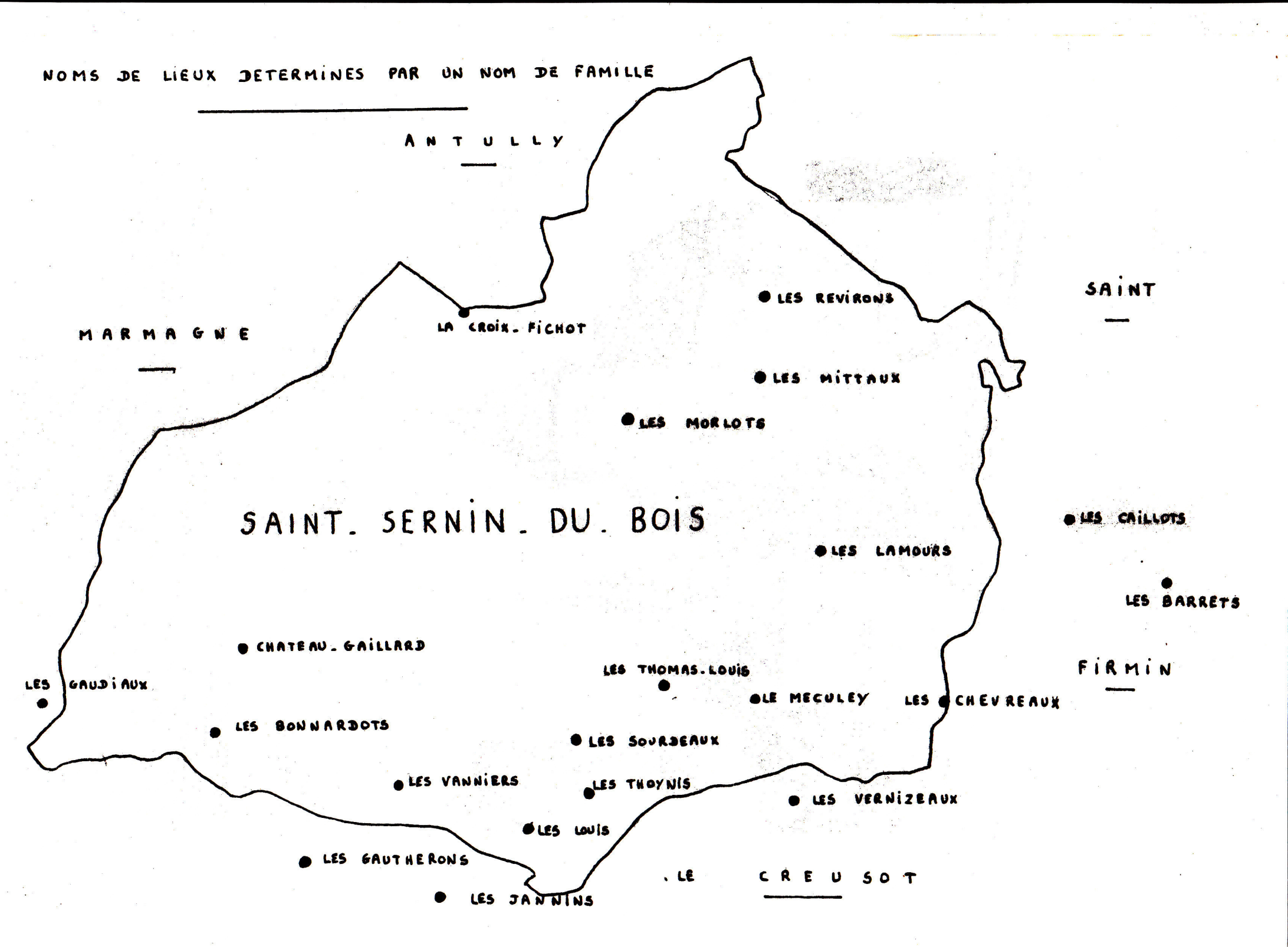
D'autres noms font allusion à des familles figurant dans le terrier de 1535 : LA TERRE AU REY, LE THEUROT-MENEY, L'OUCHE-GAUTHEY. Plus nombreux sont les noms de lieux associés à des noms de famille présents au terrier de 1754 : LE PRE-RENAUD, LE CHAMP-COLAS, LE CHAMP-PICART, LE MEIX-COULET (aujourd'hui MECULEY), LES MOUILLES-COULES, LE CHAMP-L'HOTE, L'OUCHE-GODIN, LE PRE-LAURENT, LA COMBE-THOMAS, LE CHAMP-BAUDOT, LE CHAMP-MARLOT, LE CHAMP-NECTOUX, LE PRE-GRANDJEAN.

Enfin, certains noms de lieux liés à des noms de famille ne semblent pas apparaître avant le cadastre de 1835. Dans cette catégorie, il faut inclure LA MOUILLE-GILLOT, LE CHAMP-CHEZ-DUBOIS, LES TAILLES-COTTIN, L'OUCHE-LAGOUTTE, L'OUCHE-VINCENT, LE PRE-MORVANDEAU, L'OUCHE-PAUTET, LE PRE-BALLARD, LE PRE-LAGRANGE LE BOIS-BOUILLOT, L'OUCHE-BOURGEOIS, L'OUCHE-CHAROLLAIS, LA TEPPE AU CANNET, L'OUCHE-MONNOT, LA CROIX-FICHOT, LA BROSSE-GOUJON (commune du Creusot), LA VIGNE-GAILLARD.

On remarquera que dans tous les cas cités, c'est bien le nom de famille qui a déterminé le nom de lieu. Notons qu'il s'est produit quelques cas inverses autrefois avec les noms de famille DE MARREY, DE VAUSSANVIN, DES NESPLES, DE LA VALLEE que l'on relève au terrier de 1535. Dans le même ordre d'idée, il resterait à prouver que la famille DUMAY qui, comme son nom l'indique, est issue d'un MEIX (exploitation rurale) trouve son origine au lieu-dit LE MOY (autrefois LE MEIX). Une branche de cette famille ayant créé le hameau des DUMAYS (commune de Saint-Symphorien-de-Marmagne) nous aurions ainsi fermé la boucle qui consiste à partir d'un nom de lieu donnant un nom de famille, lui-même à l'origine d'un nouveau nom de lieu. Cet exemple illustrerait à merveille l'étroite et curieuse relation qui unit noms de lieux et noms de famille.

A. DESSERTENNE

(1) Archives régionales de Dijon
(2) Archives départementales de Mâcon
(3) Archives de l'étude de Me Gervy, notaire au Creusot
(4) Mairie de Saint-Sernin-du-Bois
(5) L'odyssée des familles, 1978


NOMS DE LIEUX DETERMINES PAR UN NOM DE FAMILLE
ANTULLY
MARMAGNE
LA CROIX-FICHOT
LES REVIRONS
SAINT
LES MITTAUX
LES MORLOTS
SAINT-SERNIN-DU-BOIS
LES CAILLOTS
LES LAMOURS
LES BARRETS
CHATEAU-GAILLARD
LES THOMAS-LOUIS
FIRMIN
LES GAUDIAUX
LE MECULEY
LES CHEVREAUX
LES BONNARDOTS
LES SOURDEAUX
LES VANNIERS
LES THOYNIS
LES VERNIZEAUX
LES LOUIS
LES GAUTHERONS
LE CREUSOT
LES JANNINS


R. Rochette

FLANERIE A SAINT-SERNIN-DU-BOIS

Oserai-je dire de notre Saint-Sernin qu'il est un village du bord de l'eau ? Même s'il s'agit d'une eau recluse, d'une eau qu'on n'approche pas parce qu'elle reste propre et consommable ? D'une eau surtout préservée, pour le moment de nos loisirs nautiques, et qui semble encore d'un autre âge, puisqu'elle ne supporte ni baigneurs, ni planches à voile ?

Si je commence ainsi mon propos en parlant de l'eau avant de parler des bois, c'est à mes yeux parce que c'est bien du côté de l'eau qu'il faut découvrir Saint-Sernin.

Du bord de l'étang, côté forêt, au bout de la chaussée, par beau temps, un jour de calme plat, voir le village de toits rouges et de pierres claires s'étirer sur l'autre rive entre le vert de la berge et les arbres en rideau de fond, et renverser dans le miroir de l'eau la masse de sa tour carrée et les couverts pointus de l'église et du prieuré, c'est s'offrir une image d'une réelle beauté, au point qu'on pourrait penser - toute modestie collective envolée - qu'elle est celle d'un des plus jolis villages de France.

C'est aussi un village haut perché puisqu' "on y monte" à partir des hameaux disséminés dans la vallée du Mesvrin et, pour les gens des anciennes générations, la marche, par tous les temps, était le seul mode de déplacement. Même les cortèges de mariage étaient à pieds, pour lesquels de loin en loin, le long du chemin, au droit des maisons amies, on posait sur une chaise un bouquet pour la mariée. Et les jours d'enterrement, dans cette longue côte où grinçait le corbillard, le pas du cheval un peu plus marqué par l'effort rythmait davantage la marche silencieuse du convoi.

C'est aussi un village qui se cache. Cette route partie des VERNIZEAUX et qui suit les contours du vallon attend son dernier tournant pour en montrer les premières maisons. Et si vous voulez voir Saint-Sernin de loin, il n'y a pour le faire que les sommets de la Marolle, et encore, vous n'apercevrez guère plus que la tour dans l'échancrure du croisement des collines.

Naguère la forêt commençait le long de cette route qui mène au bourg. Passées les dernières habitations de Gamay, passé le pont qui franchit le ruisseau elle se dressait à gauche sur la pente abrupte, couvrant jusqu'au barrage tout le flanc de la colline, somptueuse les jours de fin d'Octobre où chaque arbre, serré parmi les autres, montrait sa cime d'or ou de pourpre, et c'était comme une immense palette posée devant nos yeux pour mieux nous montrer toutes les nuances des teintes de l'automne.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Des essences nouvelles, encore jeunes, ont pris la relève et modifié le paysage, mais la forêt plus loin au-delà de l'étang est toujours la richesse naturelle de Saint-Sernin avec comme partout ses allées rectilignes au long desquelles s'écarte la fougère, où fleurit la bruyère dans la tiédeur du mois d'Août. Mais aussi avec de secrets chemins tortueux, bordés de murettes ou de pierriers, qui aiguillonnent l'imagination quand on les suit pour la première fois et qu'on se demande à chaque détour ce qu'on va découvrir et où ça mène.

Ils mènent à des maisons perdues au fond des bois, à la cabane du Chancal, au Moy, aux Germeneys, à des éclaircies où l'on découvre un pré cerné par des haies, d'où l'on aperçoit une croupe de colline en friche, mais qui sera éblouissante au printemps de genêts en fleurs, d'où l'on reconnaît tout d'un coup, au-delà du Mesvrin, la montagne de la Certenue, ou tout simplement cette Marolle débonnaire, inséparable de Saint-Sernin, puisque c'est sur elle surtout que le regard bute quand on quitte le village et qui ressemble au dos d'un gros ruminant endormi là pour des siècles.

Saint-Sernin, petit village du bord de l'eau ou village caché dans les confins de notre Morvan, village célèbre autrefois par la bourrique qui se cassa les pattes dans les bancs de l'église un jour d'orage et de fête patronale, ton éternité à toi n'est sûrement pas figée depuis toujours et pour toujours comme celle de la Marolle. Des archéologues passionnés cherchent dans ton passé, fouillent ton sol, déchiffrent les registres de tes archives, scrutent tes pierres et tes alignements de murs anciens pour en percer le secret. Déjà des centaines d'années d'histoire de ta vie antérieure s'ébauchent devant nous, et pour l'avenir, regarde : on vient vivre chez toi, et à nouveau, on y bâtit, peut-être jusqu'à l'éternité.

PIERRE CHAFFIOTTE

LA TOUR

Bravo pour l'architecte et honneur aux maçons
Qui ont su restaurer la tour du Moyen Age.
Laissée à l'abandon, dans la paix sans usage,
Ouverte à tous les temps, le lierre et les buissons
Rongeant ses murs usés, elle était devenue
Notre histoire oubliée à force d'être vue,
Patrimoine encombrant à force d'être là !
Et plus encore bravo pour celui qui pensa,
Contemplant cette ruine au destin difficile
En faire, en la sauvant, quelque chose d'utile.

PIERRE CHAFFIOTTE

EVOLUTION DE L'ECOLE A SAINT-SERNIN-DU-BOIS

Première période : jusqu'en 1860.

Dans son livre "Saint-Sernin et son dernier prieur" (1882), l'abbé Sébille nous parle des débuts de l'école. Voici quelques extraits de son ouvrage :

" En 1750, il y avait déjà dans la commune une école tenue par un maître laïque nommé Reinê Barlot (cette école était récente, puisque quelques temps auparavant, l'archiprêtre de Blanzy déclarait dans un de ses rapports de visite qu'il n'y avait pas un instituteur dans tout le canton et que lorsqu'il s'en présenterait un, il aurait soin d'examiner ses capacités, vie et moeurs).

C'était là que garçons et filles allaient ébaucher chaque jour les premiers éléments de lecture et d'écriture. Cet établissement était insuffisant depuis surtout que la population s'était considérablement accrue.

Fénelon (dernier prieur de Saint-Sernin-du-Bois) avait aussi très bien compris que ce mélange des deux sexes était un abus, où, sous prétexte d'instruction, la jeune fille pouvait manquer son salut et son avenir en sacrifiant à un peu de savoir son éducation... Ce sera donc sur les petites filles, jusque-là oubliées, que commencera son oeuvre...

Il fallait ensuite un hôpital servi par quelques religieuses. Ces deux oeuvres, école et hôpital, pour un petit endroit comme Saint-Sernin, pouvaient se réunir dans un seul établissement. Les soeurs, dans les loisirs que leur laissaient leurs malades, s'occuperaient facilement des jeunes filles que les familles voudraient bien leur confier, et ces enfants trouveraient là, avec l'instruction pour leurs intelligences, des exemples vivants de charité chrétienne...

Telle fut la généreuse conception de Fénelon. Il choisit ensuite un emplacement convenable. Or, il y avait sur la place, à côté de la cure, deux maisons séparées par une cour appartenant au sieur Philibert Jobey. Les acheter, les démolir, puis rebâtir à la place une maison solide et de belle apparence entre cour et jardin fut l'affaire d'une année. Son oeuvre était créée. Cette maison était composée d'un rez de chaussée occupé par les classes et les cuisines, et d'un premier étage destiné aux dortoirs et à la salle des malades (il s'agit de l'actuel café de la place)... "

L'hôpital fut patenté par le roi en 1777.

Quant aux registres de délibération du conseil municipal remontant à 1821, il n'est fait aucune mention de l'école avant 1839, année où le sieur Meuleau Pierre Andoche, instituteur provisoire de la commune de Tintry (canton d'Epinac), s'offrit pour exercer les mêmes fonctions à Saint-Sernin-du-Bois. Le Maire fit remarquer combien la commune était en retard sur le plan de l'Instruction Primaire et combien l'importance de sa population (au moins 1200 âmes) en réclamait depuis longtemps les bienfaits.

Après examen du brevet de capacité du candidat et du certificat de moralité du comité local de la commune de Tintry, le sieur Meuleau semblant réunir toutes les conditions désirables pour répondre dignement aux voeux du conseil municipal et assurer une instruction fructueuse à ses élèves, le dit conseil décida à l'unanimité qu'il soit nommé Instituteur Primaire de la commune de Saint-Sernin-du-Bois.

Ensuite, le conseil municipal fixa le taux de rétribution mensuelle à payer par les parents dont les enfants allaient fréquenter l'école communale. Il fut fixé de façon à ce que le plus grand nombre de parents puissent faire jouir leurs enfants des bienfaits de l'instruction, mais également de façon à assurer à l'instituteur la juste récompense de ses peines. Ainsi, le taux suivant fut adopté :

- élève apprenant à lire..... 1,00 F
- élève lisant et écrivant..... 1,50 F
- élève qui apprend en outre la grammaire et le calcul..... 1,75 F
- élève indigent..... gratuit

Le traitement de l'instituteur pour 1840 fut fixé à 300 F. et les frais de son logement furent arrêtés à 100 F. On alloua également une somme de 60 F. pour l'achat de tables, bancs, tableaux...

Pierre Andoche Meuleau commença ses classes le 4 juin 1839 dans une maison appartenant à Jean-Baptiste Chrétien.

En août 1839, vue la tenue régulière de l'école et les progrès des élèves, pour encouragement, le conseil municipal décida de donner annuellement 9 stères de bois à l'instituteur pour le chauffage de ses élèves.

Pierre Andoche Meuleau fut mis en fonction par Monsieur le Recteur de l'Académie le 19 septembre 1839 et le 14 mai 1840, le comité communal de surveillance de l'instruction primaire procéda à son installation.

En voici le procès-verbal :

"Par devant nous, Louis Etienne Romain Devoucoux juge de paix du canton de Montcenis, délégué du conseil d'instruction primaire de l'arrondissement d'Autun ayant pris séance, s'est présenté le sieur Pierre Andoche Meuleau institué instituteur de la dite commune de Saint-Sernin-du-Bois suivant l'arrêté de Monsieur le Ministre, Secrétaire d'Etat au département de l'Instruction Publique, grand maître de l'Université, le 1er novembre 1839.

Le sieur Pierre Andoche Meuleau acceptant les dites fonctions, fait par devant nous le serment dont la teneur suit : Je jure fidélité au roi des Français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du Royaume."

Le taux de la rétribution mensuelle et le salaire de l'instituteur sont fixés chaque année par le conseil municipal. Il arrête également les frais de son logement.

En mai 1843, le conseil municipal voyant qu'il était urgent d'acheter un Christ et un buste du Roi pour la maison d'école alloua une somme de 4 F. pour le Christ et 6 F. pour le buste du Roi.

Le conseil municipal fixa le taux de la rétribution scolaire pour 1852 à 1, 50 F., taux unique pour tous les élèves. Il arrêta le traitement fixe de l'instituteur à la somme de 200 F. Il examina ensuite, conformément à l'article 38 de la loi du 15 mars 1850, s'il y avait lieu de lui allouer un supplément de traitement afin d'élever son revenu au minimum à 600 F. A cet effet, le maire et les conseillers municipaux se sont faits présenter les rôles de la rétribution scolaire de 1850, lesquels indiquaient une somme de 240 F. Cette somme ajoutée au montant fixe donnait un total de 440 F.

Le conseil municipal alloua donc un supplément de traitement de 160 F. 80 F. furent prélevés sur le montant de l'imposition spéciale de 3 centimes additionnels au principal des 4 contributions directes et 80 F. furent donnés pour le département et l'état (complétant ainsi les dépenses ordinaires et obligatoires de l'Instruction Primaire).

A noter qu'à cette époque, 1 kg de pain bis blanc valait 0,26 F. : 1 kg de pain bis (complet) valait 0,22 F. : 1 kg de pommes de terre valait 0,05 F. et 1 kg de viande de boeuf valait 0,90 F.

En août 1854, un bail sous seing privé fut passé entre Jean Boullet, adjoint, et Emiland Vernizaux, le jeune, propriétaire de la maison d'école.

En 1855, Madame Coron proposa ses services d'institutrice. Le conseil municipal refusa, faute de moyens financiers.

Le 18 mars 1859, le poste d'instituteur est devenu vacant à Saint-Sernin-du-Bois, suite au décès de Pierre Andoche Meuleau.

Le 28 mai 1859, l'Inspecteur d'Académie demanda par lettre au conseil municipal de délibérer sur les moyens de procéder au remplacement de l'instituteur. Il proposait Monsieur Defosse comme instituteur et Madame Defosse comme institutrice.

Le 12 juin 1859, le conseil municipal avec regrets refusa cette proposition d'établir deux écoles à Saint-Sernin-du-Bois (une pour les garçons et une pour les filles), la commune n'ayant pas les moyens financiers et ne possédant pas de maison d'école (celle qui était alors louée ne réunissait même pas les conditions suffisantes pour une école et le logement de l'instituteur : il était d'ailleurs difficile à cette époque d'en trouver une à Saint-Sernin-du-Bois).

Le 20 octobre 1859, après 7 mois et 2 jours d'interruption, l'école reprit à Saint-Sernin-du-Bois, le nouvel instituteur étant Jean Nouveau.

Le bail de location de la maison d'école expirant à la Saint Martin 1859, le conseil municipal dut en rechercher une autre.

Le sieur Chétien Antoine offrit alors une maison au prix de 140 F., ainsi qu'une écurie attenante pouvant servir de bûcher au prix de 10 F.

Vue la situation favorable de la maison, et vu qu'il y avait suffisamment pour une école et le logement de l'instituteur, qui disposerait en outre d'un jardin, un bail de location de 3 ans fut passé entre la commune et le sieur Chrétien Antoine, propriétaire aubergiste, demeurant à Saint-Sernin-du-Bois, le 31 octobre 1859.

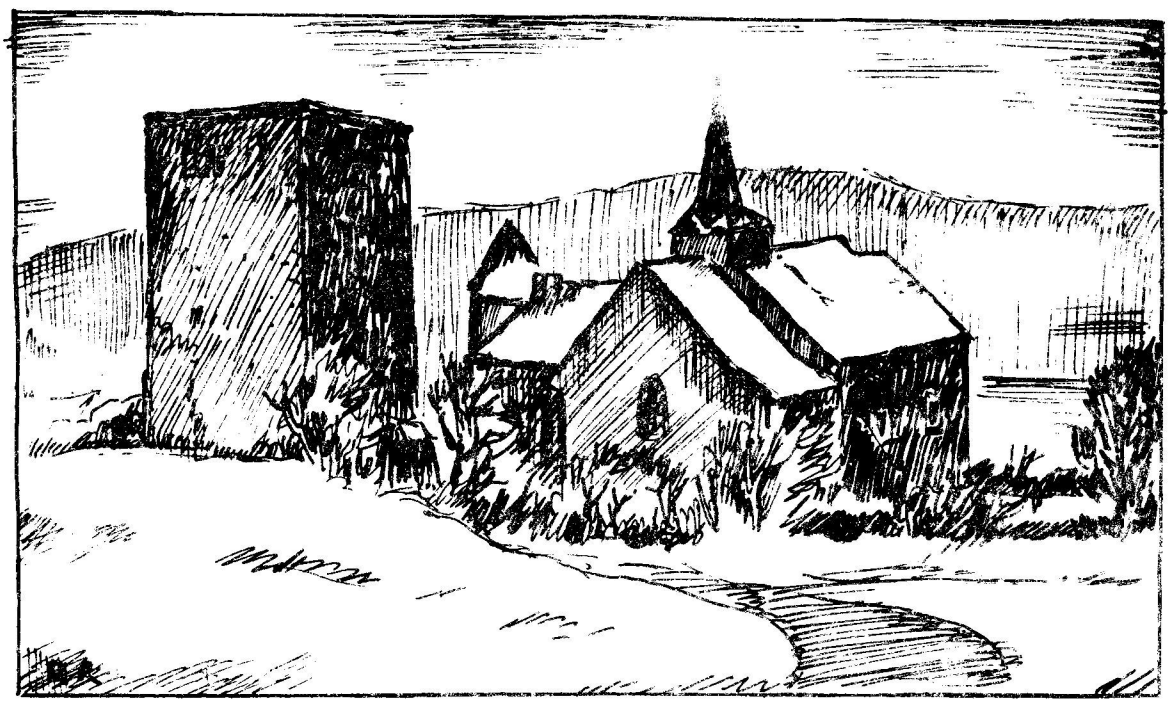
Le taux de la rétribution scolaire, pour 1861, a été fixé a 11 F. par an pour les élèves abonnés et 2 F. par mois pour les élèves non abonnés.

Le 23 décembre 1860, considérant d'une part que le local affecté a l'école était tout à fait insuffisant, que c'était un besoin de première nécessité, de faire construire une maison d'école, et considérant d'autre part que pour faire face à cette dépense, toutes les ressources possibles de la commune seraient insuffisantes, le conseil municipal demanda à Monsieur le Préfet s'il ne serait pas possible de se passer d'un architecte pour cette construction, et s'il voulait bien fournir un plan, le plus économique possible.

La construction serait alors suivie par une personne désignée à cet effet, et ainsi, les frais d'architecte toujours assez élevés seraient épargnés à la commune. Le conseil municipal déclara également ne voir aucun moyen de s'acquitter de cette dépense que d'aliéner plusieurs parcelles de terrains communaux.

Il ne restait alors qu'à attendre la décision du Préfet.

J.M. HYPPOLYTE



DEMOGRAPHIE A SAINT-SERNIN-DU-BOIS

Connaître la population d'une cité, puis son évolution, d'une commune ou d'une ville a été une préoccupation constante des gouvernants qui date de fort longtemps.

Il y a 50 siècles, les égyptiens recensaient déjà les personnes et la chronique prétend que 1700 garçons naquirent le même jour que le futur Ramsès II. Partout on a cherché à compter les hommes, d'abord à des fins militaires, puis à des fins plus humanitaires - connaître les besoins alimentaires -.

Plus près de nous, au Moyen Age, au XIVème siècle, alors que l'église enregistre les premiers actes d'état civil, on compte le nombre de feux dans les villages (un feu, c'est un foyer, une famille).

C'est ainsi qu'en 1475 on dénombrait 42 feux à Saint-Sernin-du-Bois, ce qui correspondait à environ 220 habitants. Mais c'est au XVIIème siècle avec Colbert que les enquêtes de population vont se généraliser et ceci à des fins essentiellement fiscales. Il fallait améliorer le renaement des impôts directs - la taille - et indirects - la gabelle et les aides -.

Au XVIIIème siecle, Courtépée, dans sa description générale du Duché de Bourgogne, évalue la population de Saint-Sernin-du-Bois à 400 habitants. Vers 1780, grâce aux industries locales - forges du Mesvrin et fonderie de Bouvier - elle approchait 1200 âmes (Abbé Sébille : "Saint-Sernin-du-Bois et son dernier prieur").

Au XIXème siècle, une ordonnance de Louis XVIII, en 1822, institue les recensements quinquennaux. Mais c'est en 1841, pour la première fois, que le recensement de la population est jumelé avec un recensement agricole et industriel. Dès lors, il ne s'agira pas seulement de compter les hommes, mais de connaître mieux leur vie : où habitent-ils ? comment ? avec quel confort ? quelles sont leurs activités professionnelles ? etc... C'est à partir de cette époque que la statistique se développe et devient de plus en plus complexe.

En 1859, dans l'annuaire administratif statistique et historique de Saône-et-Loire, on note que la population de la commune s'élevait à 1505 habitants. Remarquons que les hameaux des Vernizeaux, des Jannins et des Gautherons étaient inclus dans ses limites territoriales.

En 1900, on compte 1703 habitants et c'est à partir de 1911 que la population de la commune va commencer de décroître, diminution qui va de pair avec l'industrialisation et l'urbanisation de notre grande voisine, Le Creusot. En 1968, Saint-Sernin ne compte plus que 1114 habitants, mais les migrations de population vont s'inverser puisqu'en 1975, 1234 habitants y sont recensés. Les lotissements, les "collectifs HLM", vont se multiplier et c'est ainsi que la population légale actuelle, en 1982, s'élève à 1652 habitants. Très fort accroissement, un des plus importants du departement.

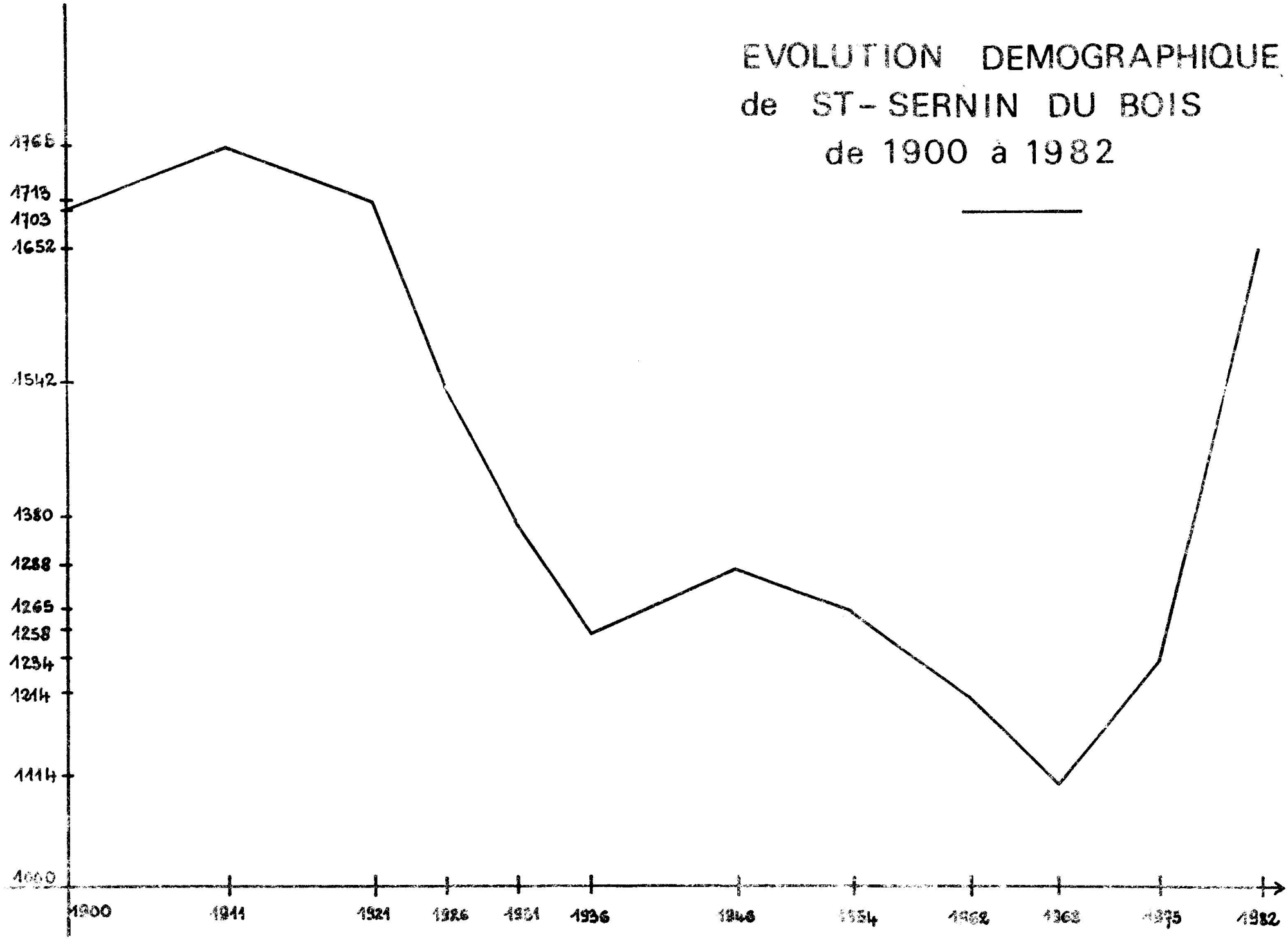
Aujourd'hui, la croissance démographique continue mais le rythme est bien plus modéré.

Et pour quelques années encore, nous serons 1652 san-serninois. Pas un de plus, pas un de moins. C'est la population légale. Population légale, fort utile à l'administration puisqu'elle entre dans le calcul de certaines dotations budgétaires, de certaines taxes (incendie...) ou bien est prise en compte pour l'installation d'une pharmacie...

En attendant le prochain recensement.

J.P. GRILLOT

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE de ST-SERNIN DU BOIS de 1900 à 1982



PETITE CHRONIQUE DE L'ASSOCIATION

Comme chaque année, au printemps, la Société des Amis de Saint-Sernin-du-Bois présentera une exposition tout au long du mois de mai, les samedis, dimanches et jours fériés dans le cadre exceptionnel du prieuré, ce qui ouvrira les portes du petit musée à un public élargi venu aussi pour faire connaissance avec les nouvelles toiles du peintre Raymond Rochette, président de l'Association. Traditionnellement, plusieurs artisans apportent leur concours à cette manifestation. Cette année, nous recevrons pour la première fois M. JUILLARD, ferronnier d'art à Saint-Symphorien de Marmagne et nous comptons sur la participation de Melle Minois qui présenta sa collection d'emaux et de cuirs ainsi qu'un groupe d'artisans dont on pourra apprécier des oeuvres aussi variées telles que poteries, bougies, tissages, coussins... sans oublier les travaux réalisés par les enfants de la commune aux "loisirs du Mercredi"

\+ + +

Courant février, des contacts ont été pris entre M. SIMONIN, maire de Saint-Sernin, M. ROCHETTE des Amis de Saint-Sernin et M. PERE des Amis au Passé d'Antully, avec l'autorisation de M. PINETTE, conservateur du Musée Rolin, pour la mise en place à Saint-Sernin d'une pièce archéologique découverte au Bois de la Romine (commune d'Antully). Il s'agit d'un jambage de porte en grès (H. 1,80 m : l. 0,50 m : ép. 0,35 m) présentant un intérêt particulier par la présence de deux ouvertures taillées par lesquelles on pouvait laisser passer un jeu de courroies permettant de fixer la porte au chambranle. Nous observons là un ancêtre de nos charnières actuelles.

\+ + +

Parmi les acquisitions récentes de la Société des Amis de Saint-Sernin, il faut citer deux ouvrages anciens :

- Description générale et particulière du duché de Bourgogne, de Courtépée (Edition de 1779), avec un article sur Saint-Sernin ;

- Mémoires de la Sorbonne, avec notamment "Le culte des Eaux sur les plateaux Eduens" par Bulliot (Edition de 1868), où il est surtout question de Gamay et de la Fontaine Sainte.

Enfin, un bénitier médiéval, provenant sans doute de l'église primitive, devrait rejoindre les collections du Musée local.

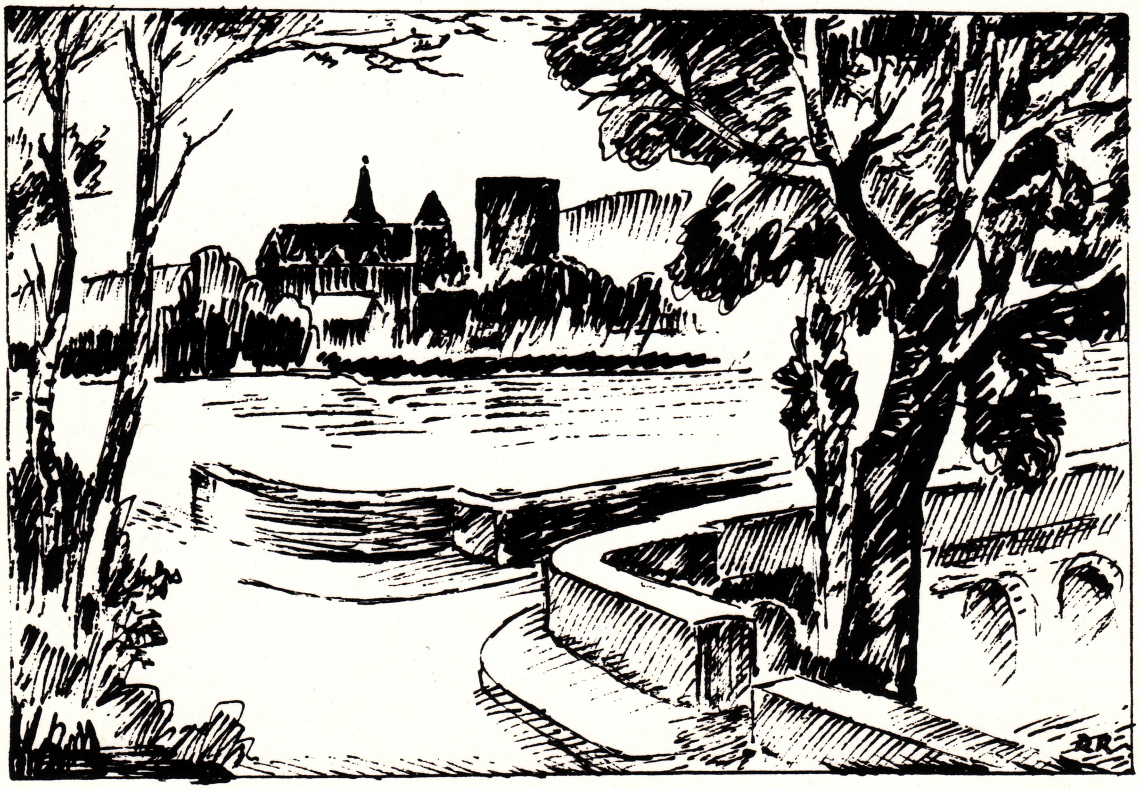
\+ + +

Enfin, nous apprenons le décès de la dernière descendante de l'une des plus vieilles familles de Saint-Sernin, qui posséda le château pendant tout le XIXème siècle, Claire DE VAUSSANVIN, épouse de M. Georges CHAZELLE, décédée à Sedan le 23 septembre dernier dans sa 90ème année, et belle-soeur de M. Henri CHAZELLE.

A. DESSERTENNE

BULLETIN

de la société
des amis de St Sernin du Bois



année 1984